

Monsieur Elio Di Rupo
Ministre-Président du Gouvernement Wallon
Rue Mazy, 25-27
5100 Jambes

Liège le 18 octobre 2021

Objet : Demande d’alternatives quant à l’imposition du Covid Safe Ticket élargi à certains lieux culturels et de dérogation pour les groupes scolaires.

Monsieur le Président,

Je vous écris en ma qualité de cinéophile, d’amoureux de la culture et aussi plus particulièrement de spectateur·trice des salles des Grignoux.

Nous avons appris par la presse que, à l’instar de ce qui se passe en région bruxelloise, la Wallonie souhaitait mettre en place un Covid Safe Ticket “élargi”. Seraient visés par cette obligation, différents secteurs dont la liste précise serait, selon nos informations, toujours en cours de définition.

Par la présente nous tenons à soutenir l’initiative des Grignoux et plus largement d’une partie de secteur culturel en demandant des alternatives au CST. Nous reprendrons ci-dessous les arguments développés par ces institutions.

Nous aimerions vous rappeler que de nombreuses études et experts ont conclu que les salles de cinéma, comme d’autres établissements présentant une configuration similaire, ne sont pas des lieux de propagation du virus, pour peu qu’y soient respectées certaines normes. Que ce dispositif de passe sanitaire leur soit imposé sans que leur soient proposées d’autres alternatives nous semble, aujourd’hui, tout à fait inadapté et disproportionné par rapport aux objectifs de lutte contre la propagation du virus. Le récent arrêté de police de la Province de Liège, promulgué le 22 septembre, offrait au moins cette alternative : l’application du CIRM.

Ce choix permettrait aux établissements culturels de mettre en balance la conception de la culture et de l’éducation permanente (dans le cas notamment des Grignoux) qu’ils défendent au quotidien depuis de nombreuses années, c’est-à-dire une culture accessible à toutes et tous et ouverte sur le monde, avec les impératifs sanitaires et de rentabilité économique auxquelles chacun doit faire face.

Car, certes, le CST permettrait de travailler à jauges pleines et de générer plus de recettes ; il nécessiterait également d'engager des charges supplémentaires qui s'avèreraient prohibitives pour ces établissements ouverts 7 jours sur 7 de 11h à minuit dans le cas spécifique des Grignoux. Des aides financières de la Région sont-elles prévues pour faire face à ces dépenses ?

Pour terminer nous aimerions attirer votre attention sur un dernier point : les sorties scolaires. Avec une quinzaine de partenaires, les Grignoux organisent, en Wallonie et à Bruxelles, le programme d'éducation aux médias Ecran Large sur Tableau Noir, qui s'adresse à l'ensemble des élèves de l'enseignement obligatoire. Nous avons pu entendre la Ministre Désir annoncer que le CST ne devrait pas s'appliquer pour les sorties scolaires (en ce compris celles des élèves de plus de 16 ans). Après une année 2020 extrêmement compliquée, les jeunes, NOS jeunes, et notamment les élèves de l'enseignement secondaire supérieur, sont en demande de ces sorties, de cette ouverture sur le monde. Nous espérons, de tout cœur, que le texte qui sera voté au parlement de Wallonie, ne les en privera pas.

Finalement nous savons, vous savez, que des solutions basées sur l'expertise des équipes et sur les particularités de chaque situation seraient plus efficaces du point de vue sanitaire, plus justes du point de vue social, plus tenables du point de vue économique, qu'un traitement unique, imposé dans la précipitation, sans concertation. Ce n'est qu'une question de choix politique. C'est votre choix !

En espérant avoir retenu votre attention et en espérant que vous pourrez donner une suite favorable à cette demande, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.